



CONTRAT DE SAILLIE | IAF sur place

Saison de monte 2021

POTTER DU MANAOU

Génétiqu'Anglo

Réservé administration

VENDEUR

Génétiqu'Anglo
34b Avenue Général de Gaulle
47000 AGEN
05 24 31 50 59
06 72 12 27 71 – 06 82 41 22 50
genetiqu.anglo@gmail.com
www.genetiqu-anglo.fr

NOM Prénom

Adresse

CP + Ville

Tel

Mail

ACHETEUR

JUMENT

NOM
N° SIRE
Née le
Race
Robe
Père
Mère

Nom du haras

Adresse

CP + Ville

Responsable

Tel

CENTRE DE MISE EN PLACE

Haras d'Austral

20 Rue de la Granderie

50570 Remilly sur Lozon

Pierre Couilloud

06 88 48 43 07

Conditions de vente

L'Acheteur achète au Vendeur une carte de saillie de l'étalon ci-dessus aux conditions suivantes :

Réservé administration

1 ^{ere} Fraction - Réservation	165€ TTC			
2 nd Fraction - Solde au PV	660€ TTC			

La réservation est réglée ce jour par chèque joint au contrat. Un chèque de caution est établi ce jour pour la deuxième partie du paiement et remis au vendeur qui s'engage à l'encaisser que lorsque la condition retenue ci-dessus a été réalisée. Tout retard de paiement entrainera la facturation d'intérêts moratoires au taux légal.

L'acheteur déclare avoir connaissance des conditions dans lesquelles se déroulent ces inséminations avec de la semence fraîche. Il passera avec le centre d'insémination qu'il a choisi une convention distincte d'hébergement de sa jument et en aucun cas le Vendeur ne pourra être tenu pour responsable de dommage pouvant survenir à la jument de l'acheteur.

Le Prix de la saillie comprend la semence fraîche mais ne comprend pas : les frais d'acheminement au centre de mise en place de la semence fraîche, les frais d'insémination, les frais de pension, de suivi gynécologique, d'analyses éventuelles, ...

Fait en deux exemplaires à _____, le ____/____/____

Le vendeur,

L'acheteur (précédée de la mention « Lu et approuvé »)